

**IMPACT DE LA PISTE DE  
SOLUTION PROPOSÉE  
SUR LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE,  
L'APPRENTISSAGE ET  
LA QUALIFICATION**

**DISTINCTION ENTRE  
LE MÉTIER D'ÉLECTRICIEN ET  
LA SPÉCIALITÉ D'INSTALLATEUR  
DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ**

<b>IMPACT SUR</b>	<b>Piste de solution</b>
<b>DEP (formation initiale)</b>	Révision des 2 DEP si les définitions de métier sont modifiées
<b>Durée de l'apprentissage</b>	Impact possible (à déterminer)
<b>Perfectionnement ou formation obligatoire</b>	Réorganisation de l'offre de formation
<b>Examen de qualification</b>	Révision des 2 examens si les définitions de métier sont modifiées
<b>Main-d'œuvre qualifiée actuellement disponible</b>	Tous les détenteurs de certificat de compétence compagnon de la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité sont déjà qualifiés pour l'ensemble des tâches